M-395

Motion de Mmes Florence Kraft-Babel, Renate Cornu, Marie-France Spielmann, Catherine Gaillard-lungmann, MM. Blaise Hatt-Arnold et Damien Sidler: «Coût du ballet ou coup de balai au Grand Théâtre?»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 7 octobre 2003)

MOTION

Constatant:

– que le budget 2004-2005 du Grand Théâtre fait état d'un déficit de 2 millions de francs;

– que, par conséquent, le conseil de la Fondation du Grand Théâtre, contraint d'abandonner l'un de ses secteurs d'activités afin de présenter un budget équilibré, a dû se résoudre à proposer la suppression du ballet du Grand Théâtre,

considérant:

– que cette proposition porte un préjudice sans précédent au Grand Théâtre de Genève en le privant de l'un de ses outils de création dont le rayonnement porte le nom de «Genève» à travers le monde;

– la nécessité pour Genève d'assurer la qualité des prestations du Grand Théâtre en vue de maintenir sa renommée parmi les institutions européennes;

– que, depuis quinze ans, la stagnation de la subvention de la Ville destinée à soutenir les productions artistiques du Grand Théâtre a généré un déficit cumulé de 29 millions de francs,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

– tout mettre en œuvre afin que le Grand Théâtre puisse maintenir l'ensemble de ses secteurs d'activités sans suppression d'emplois ni déclin de sa qualité artistique;

– permettre, par conséquent, la poursuite des activités du ballet du Grand Théâtre en octroyant au Grand Théâtre de Genève une augmentation de la ligne budgétaire 311000 365 de 1 million de francs, sous réserve que cette somme maximale, associée à celles d'autres collectivités ou mécènes, garantisse le déficit de la saison 2004-2005.